

Arrêté Préfectoral portant attribution de la lettre de félicitations de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif Promotion du 14 Juillet 2025

ARTICLE 1er : Une lettre de félicitations de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée aux personnes dont les noms suivent :

- Nathan SIBOUT, né le 16/04/2009 à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51), domicilié à ANGERS
- Luis BARREAU, né le 25/01/2009 à ANGERS (49), domicilié à BEAUCOUZE
- Tiago PRAGOSA, né le 08/04/2009 à ANGERS (49), domicilié à BEAUCOUZE
- Raphaël Le CAM, né le 27/10/2009 à ANGERS (49), domicilié à BEAUCOUZE

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire et la Directrice académique des services de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Angers, le 07/04/2025



Le préfet

Philippe CHOPIN